

ERA ORLEANS BANNIER
52 rue Bannier – 45000 ORLEANS
Tél. 02 38 77 19 19 – Fax 02 38 77 22 99

Les prix de vente affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

HONORAIRES SUR LES VENTES (à compter du 1^{er} janvier 2025).

Honoraire de transaction (hors cas particulier du mandat de recherche pour un bien identifié dont le mandat de vente est détenu par une autre agence).

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES TTC
De 0 € à 49 999 €	5 000 €
De 50 000 € à 80 000 €	8 000 €
De 80 001 € à 100 000 €	10 000 €
De 100 001 € à 150 000 €	12 000 €
De 150 001 € à 200 000€	8%
De 200 001 € à 300 000 €	7%
De 300 001 € à 399 999 €	6,5%
Au-delà de 400 000 €	6%

Les honoraires sont à la charge du vendeur

SARL SIO au capital de 20 000 €.

R.C.S Orléans 533 620 134

Carte professionnelle : N° CPI 45021 2018 000 029 360 délivrée par la CCI du Loiret.

Caisse de garantie : ALLIANZ n° 41319158

Chaque agence du réseau est juridiquement et financièrement indépendante.

Pour les biens à la location, vous trouverez ci-après le lien vers le barème des honoraires de notre partenaire-délégataire, ERA SEINE & LOIRE GESTION, SARL SLG : <https://public.erafrance.com/assets/nas-era/GHB01/agency/bareme.pdf>

SEINE & LOIRE GESTION - HONORAIRES – MAJ 29/11/2024

LOCATION	
<p><u>Honoraire propriétaire-bailleur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> + Estimation de la valeur locative de votre bien pour un prix juste ; + Mise en location de votre bien : site internet, publicité dans différents supports, portails immobiliers, fichiers clients; + Visite et sélection des candidats locataires; + Présentation du dossier locataire au propriétaire; + Etat des lieux d'entrée + Etat des lieux de sortie + Rédaction du bail. <p>Forfait location d'habitation (avec locataire proposé par le propriétaire), se référer à « rédaction acte » et « état des lieux hors gestion ».</p>	<p>1 MOIS DE LOYER CC <i>Dans la limite des plafonds prévus par la législation.</i></p> <p>Se composant pour un maximum de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Visite, constitution de dossier, rédaction de bail : 8 €/m² pour « autres zones », 10 €/m² pour les zones tendues, 12 €/m² pour les zones très tendues. ➔ Etat des lieux : 3 €/m² TTC* par prestation. <p>Frais d'entremise :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Pour les logements dont la superficie carrez est < A 30 M² : 100 € TTC*
<p><u>Honoraire locataire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> + La visite du logement + La constitution du dossier + La rédaction du bail + Etat des lieux 	<p>1 MOIS DE LOYER CC <i>Dans la limite des plafonds prévus par la législation.</i></p> <p>Se composant pour un maximum de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Visite, constitution de dossier, rédaction de bail : 8 €/m² pour « autres zones », 10 €/m² pour les zones tendues, 12 €/m² pour les zones très tendues. ➔ Etat des lieux : 3 € TTC* /m².
<p><u>Location de garage</u></p>	<p><u>90 euros TTC pour le propriétaire*</u> <u>90 euros TTC pour le locataire*</u></p>
<p><u>Location à usage commercial/professionnel</u> <u>Location à usage mixte</u></p> <ul style="list-style-type: none"> + Estimation de la valeur locative de votre bien pour un prix juste ; + Mise en location de votre bien : site internet, publicité dans différents supports, portails immobiliers, fichiers clients; + Visite et sélection des candidats locataires; + Présentation du dossier locataire au propriétaire; + Etat des lieux d'entrée et de sortie; <p>➔ HORS REDACTION DE BAIL.</p>	<p><u>30 % TTC*</u> de du loyer annuel (<u>loyer</u> HORS CHARGES x12x3) <u>à la charge du locataire *</u></p>

SEINE & LOIRE GESTION - HONORAIRES – MAJ 29/11/2024

<p><u>Location à usage commercial/professionnel pour un bail dérogatoire (précaire)</u></p> <p>+ Estimation de la valeur locative de votre bien pour un prix juste; + Mise en location de votre bien : site internet, publicité dans différents supports, portails immobiliers, fichiers clients; + Visite et sélection des candidats locataires; + Présentation du dossier locataire au propriétaire; + Etat des lieux d'entrée et de sortie; → HORS REDACTION DE BAIL.</p>	<p>Pourcentage TTC du loyer mensuel chargé selon la période dont fait l'objet le bail dérogatoire à la charge du locataire *</p> <p>0 à 12 mois → 20% TTC* 12 à 24 mois → 15% TTC* Plus de 24 mois → 10% TTC*</p>
<p><u>Rédaction d'acte</u></p> <p>→ Rédaction du bail d'habitation → Avenant au bail → ...</p>	<p>150 € TTC * pour le propriétaire * 150 € TTC * pour le locataire dans la limite de 8 €/m² pour « autres zones », 10 €/m² pour les zones tendues, 12 €/m² pour les zones très tendues. *</p>
<p><u>Etat des lieux HORS GESTION</u></p>	<p>EDL ENTREE : 3 € TTC* /m²/bailleur + 3 € TTC* /m²/Locataire</p> <p>EDL SORTIE : 3 € TTC* /m²/bailleur</p> <p>sauf en cas pour un déplacement de plus de 15 km, 50 € TTC à partager par le propriétaire et le locataire.*</p>
<p><u>ACCOMPAGNEMENT AU MEUBLE :</u></p>	<p>200 € TTC</p>
<p>GESTION IMMOBILIERE</p>	
<p><u>Gestion immobilière</u></p> <p>+ avis d'échéances, quittancements + suivi de la relation avec le locataire + encaissement des loyers et charges, traitement des relances, + suivi des impayés et mise en œuvre de toutes procédures amiables ou judiciaires, + contrôle annuel des assurances locatives, + révision annuelle des loyers, + suivi des congés (SAUF en cas de fin de collaboration ou reprise de gérance par Propriétaire)</p>	<p>7.2 % TTC* de toutes les sommes perçues pour le compte du lot sauf dépôt de garantie. (loyer, provisions, régularisation, factures mis à la charge du locataire, TEOM, indemnisation assurance...)</p> <p>+ 1€ TTC/mois de forfait pour frais fixes généraux et accès extranet client. *</p>

SEINE & LOIRE GESTION - HONORAIRES – MAJ 29/11/2024

<p>(SAUF en cas de de préavis non traité par le cabinet de gestion)</p> <ul style="list-style-type: none"> + gestion du syndic et contrôle des charges ; régularisation des charges ; règlement des charges et des factures fournisseurs + état constitutif des éléments permettant la déclaration de revenus fonciers, + devis pour toutes interventions, + détermination des réparations locatives + suivi des sinistres, présence et assistance aux expertises 	
<p><u>Assurance Garantie Loyers Impayés</u></p> <p><u>INSOR / GALIAN</u></p> <p>Garantie des loyers, détériorations immobilières et frais de procédure.</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Loyers impayés : montant de la garantie : 100.000 € Durée de la garantie : illimitée <input checked="" type="checkbox"/> Détériorations immobilières : montant de la garantie : 10.000 € Durée de la garantie : illimitée <input checked="" type="checkbox"/> Protection Juridique : montant de la garantie : 8.000 € Par litige et par année d'assurance <input checked="" type="checkbox"/> La garantie SQUAT : Les pertes de loyers et les frais de procédures engagés 	<p><u>2.5 % TTC*</u> de toutes les sommes quittancées sauf dépôt de garantie, selon TVA en vigueur.</p> <p>Ces honoraires tiennent compte de la cotisation GLI à l'assureur et du traitement du dossier GLI par nos services.</p> <p>Ce taux pourra être révisé par l'assureur dans les conditions prévues aux conditions générales du contrat collectif souscrit par le cabinet mandataire.</p> <p>Clés de Répartition : INSOR : 2.35 + 0.15 % GALIAN : 2.20 + 0.30 %</p>
<p><u>Frais de vacances diverses pour :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Présence aux assemblées générales → Réception appartement neuf pour le compte d'un tiers 	<p><u>Forfait : 70 euros TTC. *</u></p>
<p><u>Frais divers</u></p> <ul style="list-style-type: none"> + <u>Frais de rappel des loyers impayés au 15 du mois</u> par courrier ou mail + <u>Frais de rappel des loyers impayés au 20 du mois</u> par courrier recommandé + <u>Frais de rejet bancaire</u> 	<p><u>8 € TTC*</u> <u>30 € TTC*</u> <u>20 € TTC*</u></p>

L'agence se réserve le droit éventuel de réviser le taux des honoraires, chaque année.

* Les honoraires seront révisés en fonction des variations de taux de TVA.